

**PROCES-VERBAL de séance du conseil municipal
du 26 février 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février, à 18 H 15, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la mairie de Loreux, sous la présidence de Monsieur Joël HÉRISSET, Maire.

Présents : M. BAUDOUIIN Frédéric, M. BRETON Joël, Maire adjoint, M. HÉRISSET Joël, Maire, Mme RENÉ Annick, Mme MAYER Florence, Maire adjoint, Mme ROSSETTO Nadia, M. TASD'HOMME Joël.

Absent excusé : M. RABIER Alexis

Mme Annick RENÉ a été élu Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux : 8
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de conseillers votants : 7

***Le Maire fait lecture du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2025
approuvé à l'unanimité***

**Réhabilitation d'un logement communal – Rte de la Gare
Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement
Des Territoires Ruraux 2026 (DETR)**

M. le Maire rappelle la délibération n°46-2025 qui doit être annulée et remplacée par la présente, en raison de la modification du plan de financement du projet de réhabilitation d'un logement en cours d'acquisition dans le centre-bourg du village, situé route de la Gare.

Cette opération est bien éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux dans le cadre d'une « redynamisation des centres bourgs et des cœurs de villages ».

A ce titre, M. le Maire propose de solliciter auprès de l'État, une subvention à hauteur de 30 % des travaux pour un montant estimé au total à 113 660,70 € HT conformément au plan de financement réactualisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Autorise M. le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'État au titre de la DETR 2026 à hauteur de **30 %** du montant estimé à **113 660,70 € HT soit un montant de 34 098,21 €**.
- Autorise M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document concourant à la réalisation de cette demande de subvention.
- Charge M. le Maire d'inscrire la dépense des travaux sur le budget primitif 2026.

Vote : pour : 7

contre : 0

abstention : 0

Questions diverses

- **Création d'un chemin de randonnée** : La signature chez le notaire est reportée en avril 2026.
- **Réhabilitation du logement communal route de la Gare** : Les travaux d'isolation sont éligibles au titre du « Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs » dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale accordé par la Région Centre-Val de Loire. L'enveloppe budgétaire actuelle n'étant pas épuisée, la Région pourrait accompagner la commune dans ce projet à hauteur de 20 000 €.

Fin de séance : 18h35

Le Maire,

Joël HÉRISSET



La secrétaire de séance

Annick RENÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annick RENÉ', written over a horizontal line.